	CHECKLIST - DIAGNOSTIQUE DE SITE	Projet : Date :
Ref.	Points clés	Commentaires
1	Surface de plantation : la surface minimum pour la création d'une forêt est de 100m², avec une largeur de plantation de 3,00m minimum.	
	Si la zone de plantation est en limite de propriété, respecter un espace de 2,00m entre la plantation et la limite séparative de propriété (valeur variable en fonction des régions).	
2	Ensoleillement : le site devrait être exposé au soleil au minimum 8-9h par jour.	
3	Sous-sol nettoyé : aucun tuyau/canalisation/câble ne doit se trouver sous la zone de plantation, sur une profondeur d'au moins 1,00m.	
	Si des tuyaux, canalisations, câbles etc. sont présents dans le sous-sol, alors ils doivent être clairement repéré.	
4	Propreté du site : s'assurer que le site est vide de tous déchets (debris, metal etc.).	
5	Sol : s'assurer de l'uniformité de la couche de terre sous la surface. Toute présence de débris de construction, rochers, déchets non organique, métal, etc. doit être évacué.	
6	Eau : s'assurer d'un accès potentiel à une source d'eau pour l'arrosage des plants en cas d'épisode de sécheresse.	
7	Aire de déchargement et mélange de la biomasse : prévoir une zone d'environ 10% de la surface totale de plantation (m²) le plus près possible du site.	
	S'assurer d'un accès dégagé aux entrées et sorties de la propriété.	
8	Aire de déchargement et stockage des plants : prévoir une zone d'environ 5% de la surface totale de reforestation (m²) le plus près possible du site.	

